



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/L.401  
24 avril 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**Douzième session**  
Accra (Ghana)  
20-25 avril 2008

**COMPTE RENDU DES LIBRES DIALOGUES ORGANISÉS  
DANS LE CADRE DE L'AFRIQUE CRÉATIVE**

**I. Libre dialogue 1: Promouvoir des partenariats et des initiatives concrètes  
pour renforcer l'économie créative en Afrique**

1. Cette rencontre a été l'occasion de discussions informelles autour de la proposition du secrétariat de la CNUCED de lancer l'initiative «L'Afrique créative», en tant que moyen d'instiller davantage de pragmatisme dans le débat général sur la contribution potentielle de l'économie créative au développement. Cette initiative reposait sur un concept d'appropriation par les pays africains et sur la création de partenariats associant les acteurs de différentes catégories d'industries créatives. L'objectif était de faire ressortir l'originalité de la création africaine, en montrant que des activités telles que la musique, la danse, la peinture, l'artisanat et la mode pouvaient être une source de revenus, d'emplois et d'intégration sociale. Il a été noté que «L'Afrique créative» combinait une série d'activités culturelles avec des débats et des initiatives. Le secrétariat a brièvement exposé les raisons qui avaient conduit au lancement de «L'Afrique créative», initiative devant être considérée comme un outil de promotion des intérêts publics et des intérêts privés et devant ouvrir la voie à des propositions concrètes pendant et après la douzième session de la Conférence.

2. Il était escompté que «L'Afrique créative» devienne une option réaliste pour la mise en place d'une stratégie de développement axée sur des résultats. Pour garantir une appropriation véritablement africaine, le secrétariat de la CNUCED a invité les participants à échanger des

vues sur la façon de modeler, d'encadrer et d'assurer la viabilité de cette audacieuse initiative de grande portée. Il s'agissait de saisir toutes les possibilités de créer des partenariats pour promouvoir des initiatives entrepreneuriales ou des projets conjoints, la coopération technique, la promotion de l'investissement et le renforcement des capacités, ainsi que d'aider les gouvernements à élaborer des politiques qui permettraient de mettre en place une vigoureuse capacité créative en Afrique. A suivi un débat animé entre représentants de gouvernements, chefs d'entreprises créatives, promoteurs de manifestations culturelles, universitaires et représentants d'associations professionnelles telles que la Fédération panafricaine des cinéastes, le Conseil africain de la musique, la Fédération africaine des dessinateurs de mode et le Réseau africain de journalistes culturels. Le Commissaire à la culture de l'Union africaine a rappelé le rôle de l'Union et les objectifs du Plan d'action de Nairobi.

### **Propositions**

3. Diverses propositions ont été présentées, dont: a) le projet «Creative Live» du British Council, qui était exécuté dans plusieurs pays africains et pouvait venir appuyer l'initiative L'Afrique créative; b) des informations concernant le programme Union européenne-Groupe des États ACP de subventions aux industries créatives, destiné à subventionner des réalisations en 2008; c) un modèle de collaboration pour la création d'industries créatives locales pouvant bénéficier d'une distribution internationale, proposé par le Royal College of Art du Royaume-Uni; et d) une proposition de l'Union africaine de travailler avec le secrétariat de la CNUCED à la définition d'une feuille de route pour garantir une bonne compréhension par les Africains de la nature de l'initiative L'Afrique créative.

## **II. Libre dialogue 2: De la mode aux communautés africaines et aux objectifs du Millénaire pour le développement**

4. Il a été noté que la richesse de la culture et la diversité des traditions et des compétences en Afrique étaient depuis longtemps des sources d'inspiration pour l'industrie internationale de la mode. Celle-ci avait également profité des matières premières que lui offrait l'Afrique – coton et cuir, par exemple. Toutefois, il était rare que les communautés à l'origine de ces inspirations et de ces matières premières aient profité des succès du monde de la mode. À l'occasion de ce dialogue libre – organisé par le Centre du commerce international, en partenariat avec la Fédération africaine des dessinateurs de mode et Agoralumière International – les discussions

ont porté sur les possibilités de changer cette situation. Ont été abordés les expériences positives et négatives des participants dans le contexte de l'industrie mondiale de la mode et les obstacles qu'ils avaient rencontrés. Le Centre du commerce international a fait part des enseignements qu'il avait pu tirer de son programme relatif à une mode éthique.

### **Propositions**

5. Un certain nombre de propositions ont été faites, dont: a) comment rattacher les concepteurs et les détaillants/distributeurs sur les marchés de la mode aux concepteurs, producteurs (en particulier projets communautaires ou industries manufacturières du secteur informel) et entreprises en Afrique, afin de proposer des modèles de chaînes d'approvisionnement profitables à tous; b) comment éliminer les obstacles rencontrés au niveau des petits producteurs locaux et des petites et moyennes entreprises; c) comment renforcer la production de matériaux ayant des incidences sociales et environnementales positives et faire que la valeur ajoutée soit créée en Afrique; et d) initiatives pour l'établissement de partenariats et l'échange d'expériences entre organisations non gouvernementales dans une optique de coopération Sud-Sud.

-----